Délibération n° DEL2026/52

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 069-216902783-20260605-DEL2026_52-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GENAY

DEL2026/52

Date d'envoi de la convocation : 26 mai 2026
Date d'affichage de la convocation : 26 mai 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique dans la salle des cérémonies, Vendredi 5 juin 2026, sous la présidence de Madame le Maire – Valérie GIRAUD, en application de l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : *Mme GIRAUD, M. ROUVIER, Mme LAMY, M. DURAND, Mme SAVIN, M. HELOIRE, Mme SALAZAR, M GUGLIERMINA, Mme BERTHIER, Mme PIN, M. LEGAL, Mme ROCHE, M. MICHAUD, Mme MONNIER, M. RANEBI, M ANDRZEJEWSKI, Mme LETINOIS, M . BERAUD, Mme PERRIER-GROS-CLAUDE, Mme LEBRETON, M. AUDOUIN, M MADER, Mme BONY, M. LECLERC, Mme SAUVAGE, M. POIRIER ;.*

Absents excusés ayant donné procuration : *M. TERRIER, pouvoir à Mme LAMY ; Mme COTE, pouvoir à M. MADER ; Mme BURLET-GIROUD, pouvoir à Mme BONY.*

Absent : excusé

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 26
Représentés : 3
Votants : 29
Absents : 0

Les membres présents forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Nadine PIN est désignée comme secrétaire de séance.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Rapporteur : Madame le Maire

Vu les articles L.289, R.37 et suivants du Code Électoral,

Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les Conseiller Municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni votre préférentiel. Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du Maire, les premiers élus étant délégués et les suivants suppléants.

Les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 069-216902783-20260605-DEL2026_52-DE

L'élection des délégués et des suppléants a lieu simultanément sur une même. Tout Conseiller ou groupe de Conseillers Municipaux peut présenter une liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants. Les listes peuvent être complète ou incomplètes et doivent être paritaires.

Pour la commune de Genay, 15 délégués et 5 suppléants sont à élire.

Madame le Maire rappelle que les membres du Conseil Municipal qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent ni être élus membres du collège électoral sénatoriales, ni participer à l'élection des délégués et des suppléants.

- Madame le Maire sollicite le dépôt des listes.
- Un modèle de déclaration de candidature peut être mis à disposition des Conseillers Municipaux souhaitant présenter une liste de candidats.

1°- Mise en place du bureau électoral

- La secrétaire de séance a été désignée : Madame Nadine PIN
- Le bureau électoral est présidé par le Maire.
- Le bureau comprend :

  Les deux Conseillers Municipaux les plus âgés : Monsieur Henri LECLERC et Madame Denise BONY ;

  Les deux Conseillers Municipaux les plus jeunes : Madame Séverine LEBRETON et Madame Laetitia SALAZAR ;

2) – Dépôt des listes

Madame le Maire sollicite le dépôt des listes de candidats.

- Une seule liste est déposée : Valérie GIRAUD (Liste 1)
- Madame le Maire donne connaissance de la liste de candidats qui a été déposée et ouvre le scrutin

3° - Proclamation des élus

- Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 29
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrage exprimés : 29

Nom de la liste	Suffrages obtenus	Nb de délégués Obtenus	Nb de suppléants obtenus
Valérie GIRAUD	**29**	**15**	**5**

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 069-216902783-20260605-DEL2026_52-DE

Les élus délégués sont :

1- GIRAUD Valérie
2- ROUVIER Stéphane
3- LAMY Germaine
4- DURAND Thierry
5- SALAZAR Laetitia
6- HELOIRE Philippe
7- BERTHIER Annick
8- GUGLIERMINA Serge
9- PIN Nadine
10- LEGAL Jean-Paul
11- ROCHE Marie-France
12- MADER Lionel
13- BONY Denise
14- LECLERC Henri
15- COTE Valérie

Les suppléants élus sont :

1- MICHAUD Bernard
2- PERRIER-GROS-CLAUDE Aurore
3- RANEBI Mohamed
4- BURLET-GIROUD Letezzia
5- BERAUD François

La Secrétaire,

Pour Extrait Conforme,
Le Maire, Valérie GIRAUD

Acte certifié exécutoire après
- transmission en Préfecture le 11 juin 2026
- publication sur le site internet de la Ville le 11 juin 2026